

## A. ARBRE A OBJECTIFS

### ENJEU 1 : L'ISOLEMENT ET LE SENTIMENT DE SOLITUDE

*« Les sociologues savent que la vie en société place tout être humain dès sa naissance dans une relation d'interdépendance avec les autres et que la solidarité constitue à tous les stades de la socialisation le socle de ce que l'on pourrait appeler l'homo-sociologicus, l'homme lié aux autres et à la société non seulement pour assurer sa protection face aux aléas de la vie, mais aussi pour satisfaire son besoin vital de reconnaissance, source de son identité et de son existence en tant qu'homme. L'isolement et le délitement des liens sociaux constituent aujourd'hui un facteur essentiel d'inégalité. Certains en sont protégés, tandis que d'autres y sont particulièrement exposés. » -Serge PAUGAM, Isolement et délitement des liens sociaux, enquête dans l'agglomération de Strasbourg, Mars 2015*

Pour le CESE, l'isolement social est la situation dans laquelle se trouve la personne qui, du fait de relations durablement insuffisantes dans leur nombre ou leur qualité, est en situation de souffrance et de danger.

« **Crise économique** », « **crise sociale** » et dorénavant « **crise sanitaire** », elles ont toutes pour point commun de creuser les écarts, d'augmenter les difficultés et le mal-être des personnes, notamment les plus fragiles. Ce phénomène est en aggravation et concerne une large population (personnes seules, malades, âgées, proches aidant.e.s, en situation de chômage ou de précarité, etc..). Plus d'un quart des Français.es sont en situation de risque d'isolement car ils ne disposent pas suffisamment de réseaux relationnels.

Depuis 2014, toutes les enquêtes (dont « La solitude en France » - Fondation de France, Juillet 2017) témoignent de l'affaiblissement des grands réseaux de sociabilité (amical, familial, voisinage et professionnel) et l'affaiblissement continu des réseaux de proximité notamment du fait d'un sentiment de la faible qualité de ces relations sociales, ainsi que des difficultés accrues, pour une large part de la population, à diversifier sa vie sociale

L'isolement et le sentiment de solitude donc sont étroitement liés à des relations insuffisantes dans leur nombre mais également (et surtout ?) insuffisantes dans leur qualité. Cet aspect supplémentaire repose sur la nécessité de développer des relations faites de reconnaissance, de réciprocité, de bienveillance, qui soient durables et dans la proximité. « Un lien est fort quand il permet à l'individu d'assurer sa protection face aux aléas de la vie et de satisfaire son besoin vital de reconnaissance, source de son identité et de son existence en tant qu'homme. » - Serge PAUGAM, Isolement et délitement des liens sociaux

La dernière « crise sanitaire » n'a pas encore révélé l'étendu de son impact psychosocial. En effet, outre les nombreux témoignages exprimés concernant l'importance « du groupe », du « lien social », de « se retrouver », nous ne mesurons pas trop bien encore qu'elle sera l'importance des situations et des logiques d'auto-exclusion et de repli, la perte d'appétence pour la vie sociale, l'augmentation des ressentis d'isolement.

Continuer d'observer l'isolement social, le définir et le comprendre (notre atelier du 02 Avril 2021 page 18) doit nous aider à concevoir des réponses adaptées aux besoins identifiés et sur une « échelle » territoriale pertinente.

<p style="text-align: center;"><b>ENJEU 1 : L'ISOLEMENT ET LE SENTIMENT DE SOLITUDE</b></p>	<p><b>Agir pour favoriser les liens sociaux entre les habitants avec une attention particulière pour les personnes les plus isolées</b></p> <p>ou</p> <p><b>Agir collectivement pour amoindrir l'isolement et développer les échanges entre habitants</b></p>	<p>➤ Créer du lien en proximité sur le quartier</p>	<p>Utiliser l'espace public, tout en veillant à l'adéquation entre l'animation proposée et les usages des habitants,</p> <p>Promouvoir l'activité du Centre Social par une communication de proximité et adaptée,</p> <p>Travailler à l'appropriation du projet collectif par le plus grand nombre pour que « <i>chacun puisse se sentir personnellement investi de la nécessité d'aller vers l'autre...</i> »</p>	
		<p>➤ Accompagner le bien vivre ensemble</p>	<p>Créer et accompagner des occasions de rencontres conviviales</p> <p>Agir collectivement avec les habitants et usagers en créant de nouvelles actions propices à la création de relations durables et de qualité (« Des Projets qui rassemblent »)</p>	
		<p>➤ Mettre en œuvre nos actions solidaires et vecteurs de lien social</p>	<p>Agir plus concrètement en direction des publics « les plus éloignés »,</p> <p>Proposer des actions visant l'entraide et une plus grande reconnaissance de la personne âgée,</p> <p>Accompagner et mobiliser les habitants pour impulser de nouvelles actions solidaires (« <i>des micro-solidarités</i> »)</p>	
		<p>➤ Entretien et renforcer la coopération dynamique avec « les partenaires » du territoire et ceux concernés par les problématiques ciblées.</p>	<p>S'ouvrir à d'autres réseaux de réflexion, de coopération</p>	

## ENJEU 2 : L'ACCES AUX DROITS ET POUVOIR D'AGIR

L'atelier du 21 Mai 2021 sur le thème en question (« En quoi la MPT est-elle un espace de ressources ? ») [page 22-23], nous a permis d'entendre, à travers les témoignages des adhérentes interviewées, que le Centre Social était un espace dans lequel on trouvait des ressources de tout ordre finalement. Tant des « services » que l'on vient chercher parce qu'on en a besoin et le droit, tant des éléments plus personnels qui sont plutôt des effets induits de la participation des personnes au sein de la Maison : On se rend utile aux autres, on regagne confiance en soi, on se remotive certaine fois, on en dégage quelque chose de positif « *dans son développement personnel* » (dixit Denise)

.....

« L'accès aux droits » constitue un enjeu majeur d'égalité et de citoyenneté.

L'expression « Accès aux droits » possède une dimension généraliste. Elle sert en pratique à parler des problèmes d'accès, par les populations les plus fragiles, à un certain nombre de « droits sociaux », c'est-à-dire l'accès à l'information et aux possibilités d'accompagnement pour la résolution de différents soucis qu'elles peuvent rencontrer : financier, logement, administratif, éducation, santé, ...

Dans son acception « Made In MPT », nous l'appréhendons principalement comme étant des ressources/services mis à disposition de tous les usagers. Mais nous nous situons également comme relais-passeurs de dispositifs spécifiques permettant à un certain nombre de personnes d'accéder au droit commun (càd *ce à quoi tout le monde a le droit*) du fait de leur situation sociale (Droit aux vacances, aux loisirs, à l'information, à la défense des consommateurs, etc..).

Le développement du pouvoir d'Agir est, **“un processus par lequel des personnes accèdent ensemble ou séparément à une plus grande possibilité d'agir sur ce qui est important pour elles-mêmes, leurs proches ou le collectif auquel elles s'identifient”<sup>1</sup>** pour les personnes, d'avoir un contrôle sur ce qui est important pour elle, pour leurs proches ou pour la collectivité à laquelle elles s'identifient.

Elle [l'approche] conduit à s'intéresser à l'ensemble des freins individuels ou organisationnels (de la société) qui bloquent les personnes dans une situation d'impuissance face à leur problème.

Notre Maison tente d'agir en cela, tant dans la qualité des services à disposition que dans la manière d'être en relation avec le public : être une ressource « matérielle » et à la fois « humaine » pour aider/accompagner à décadenasser certaines situations bloquantes.

---

• <sup>1</sup> Yann Le Bossé - Le développement du pouvoir d'agir (*empowerment*) des personnes-Dans Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle - 2006/3 (Vol. 39)

**ENJEU 2 :  
L'ACCES AUX DROITS ET  
POUVOIR D'AGIR**

Développer et consolider le rôle « ressource » du Centre Social auprès des habitants

- Contribuer à la lutte contre la fracture numérique

Proposer des ateliers « adapté » permettant une forme d'émancipation des habitants face à l'usage numérique,

Proposer des « coups de pouce » aux démarches administratives « en ligne »,

- Participer, à notre niveau, à la remobilisation des personnes qui s'inscrivent dans une démarche d'insertion professionnelle

Favoriser leur participation sur certaines actions spécifiques (Truc et Troc, Boutique Ephémère, Micro-Ferme),

Solliciter ces personnes lors de recherches de Personnel pour des missions courtes/et/ou ponctuelles.

- Assurer un accueil de qualité, tant dans l'information/services apportés que dans la relation avec les habitants/usagers.

Définir les règles d'usage de « l'accueil de qualité » au sein de l'équipe de salariés (procédure, tâches inhérentes à l'Accueil, ressources disponibles, etc..).

- Encourager et accompagner les initiatives individuelles et collectives.

Promouvoir l'engagement bénévole et citoyen.

Susciter l'envie de découvrir, créer, observer, agir...

Soutenir les bénévoles et les associations dans leur(s) engagement(s)

- Poursuivre notre sensibilisation aux questions de Santé Publique

Proposer des « formations » ou temps d'échanges spécifiques



**ENJEU 3 :  
LA REUSSITE EDUCATIVE**

	Accompagner la vie quotidienne des familles pour leur permettre de concilier la vie de famille, la vie sociale et vie professionnelle.	➤ Encourager et promouvoir des relations harmonieuses au sein de la famille	En proposant des activités parents-enfants propices aux échanges intra-familiaux et au plaisir partagé	
		➤ Garder une attention particulière aux familles les plus en difficulté sociale, financière.		
	Soutenir et valoriser les parents dans leurs rôles éducatifs	➤ Contribuer à réduire les inégalités sociales et culturelles d'accès aux activités de Loisirs	Proposer une politique tarifaire « offensive » pour toutes les activités enfance-jeunesse-famille	
			Proposer et accompagner les dispositifs nationaux (Bourse activités, d'Aides aux départs en vacances, etc..)	
	Favoriser la pratique d'activités dites « socioculturelles », source d'épanouissement, de découverte et d'estime de soi.	➤ Proposer aux enfants et jeunes, des activités leur permettant de découvrir et expérimenter	Proposer des stages pendant les vacances permettant aux enfants de découvrir des pratiques, de les expérimenter.	
		Développer et consolider la fonction « lieu ressources » pour les familles,	➤ Renforcer «l'inter-connaissance» et les collaborations entre les acteurs éducatifs au service des enfants/jeunes/familles	Consolider ou renforcer le lien Ecole-MPT  S'ouvrir à d'autres «compétences ou partenariats» pour offrir d'autres possibilités d'accueil.
	➤ Mobiliser les familles dans la vie de la MPT-Centre Social.		Créer et accompagner des occasions de rencontres conviviales  Favoriser la « participation » des familles	
	➤ Consolider la fonction d'Accueil et d'Ecoute des familles et des jeunes			